

Lancement de
l'observatoire MFP
des fragilités sociales

23 octobre 2018

La presse en parle...
(Retombées presse non exhaustives)

Lancement de l'Observatoire MFP des fragilités sociales
23 octobre 2018

La presse en parle...

Le communiqué de presse MFP

Communiqué de presse MFP - 23/10/2018

La MFP lance son Observatoire des fragilités sociales dans la Fonction publique page 2

Les articles de presse

Protection sociale informations - 07/11/2018

La MFP lance un observatoire des fragilités sociales page 3

JFP Dalloz (Twitter) - 26/10/2018 page 4

News Assurances Pro - 26/10/2018

Dans La Lettre de l'Assurance du... 29 octobre 20108..... page 5

News Assurances Pro - 24/10/2018

Vidéo - Fonction publique : Serge Brichet présente l'observatoire des fragilités sociales..... page 6

Lettre d'Espace Social Européen - 24/10/2018

La MFP lance un Observatoire des fragilités sociales page 7

AFP - 23/10/2018

Les agents publics régulièrement confrontés à des "situations pénibles" (étude) page 8

Fil-social.com - 23/10/2018

La MFP lance l'Observatoire de la fragilité sociale dans la Fonction publique page 9

Acteurs publics - 23/10/2018

Alerte sur les "fragilités sociales" de la fonction publique..... page 11

La Gazette - 23/10/2018

57% des agents estiment que leur employeur ne s'occupe pas de leur santé page 12

AEF - 23/10/2018

La MFP lance un observatoire des fragilités sociales de la fonction publique et cible la question de la santé au travail page 14

La MFP lance son Observatoire des fragilités sociales dans la Fonction publique

La MFP lance un Observatoire des Fragilités sociales dans les Fonctions publiques lors d'une conférence-débat organisée le 23 octobre de 18 heures au soir dans les locaux du Monde.

Cet Observatoire est un nouvel outil de réflexion dont se dote l'union avec l'ambition d'éclairer sur les fragilités qui touchent les agents publics renforçant ainsi son rôle de lanceur d'alerte auprès des décideurs publics dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

A cette occasion, les résultats d'une première étude MFP/Harris Interactive, menée auprès d'agents territoriaux, hospitaliers et d'agents de l'état, seront dévoilés. Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique & Opinion d'Harris Interactive, en présentera une synthèse éclairée qui portera notamment sur la perception des personnels des enjeux de santé, de prévention et de protection sociale au travail.

Indispensables mais fragilisés

D'ores et déjà, de premiers constats peuvent être posés. Les agents se déclarent relativement satisfaits de leur activité professionnelle (82%) néanmoins certaines fragilités apparaissent lorsqu'est questionné le lien entre santé et travail : 84% des agents déclarent se sentir régulièrement fatigués au travail, 67% citent des douleurs physiques liées à leur posture, 75% disent y être stressés et jusqu'à 91% estiment que le burn-out doit être reconnu comme une maladie professionnelle.

Ce sont plus de 5 agents publics sur 10 qui ont le sentiment aujourd'hui que leur travail dégrade leur santé ou la dégradera à l'avenir.

Près de 6 agents sur 10 estiment que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont aujourd'hui mal pris en compte par leur employeur, appréciation renforcée pour les agents hospitaliers (69%) et les agents publics de catégorie A (62%).

De l'intime à l'expertise, une soirée-événement inédite avec des prises de parole en miroir

Employeurs publics, experts des problèmes de santé, grands témoins de la santé au travail... autant de regards croisés qui feront écho à la parole des agents publics mise à l'honneur notamment via des interviews filmées qui ponctueront les travaux de la conférence.

La députée **Charlotte Lecocq**, auteure du rapport publié fin août « *Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée* », éclairera le débat par son témoignage.

Entre fragilités sociales et fragilités des dispositifs de protection, une MFP à nouveau mobilisée

Au moment où vont s'ouvrir les négociations sur les dispositifs de protection sociale complémentaire dans la Fonction publique, et dans la continuité de ses campagnes de communication passées, la MFP se saisit de cette étude MFP/Harris pour orienter les actions des prochains mois. Une bonne occasion de se mobiliser au nom de ses mutuelles membres, puisque 7 agents sur 10 reconnaissent les mutuelles de fonctionnaires comme mieux placées pour agir dans le bon sens en matière de protection sociale complémentaire.

Contact Presse : Laurence TRIBILLAC au 07 85 96 12 74 / Laurence.tribillac@mfp.fr

La MFP lance un observatoire des fragilités sociales

Avec ce nouvel observatoire, la Mutualité Fonction publique (MFP) a inauguré, le 23 octobre, sa nouvelle campagne d'influence sur la protection sociale complémentaire des fonctionnaires.

À défaut d'être « l'interlocutrice privilégiée » du secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, **Olivier Dussopt**, la MFP ne désespère pas de se faire entendre. Cette fois, l'union mutualiste ambitionne de montrer les carences de la couverture des agents en matière de risques lourds qui nécessite une remise à plat, selon son président, **Serge Brichet**. Faute de couverture obligatoire, des agents en incapacité se retrouvent à demi-traitement au-delà des trois premiers mois d'arrêt et donc en risque de précarité. D'autant que les premiers concernés sont des fonctionnaires, majoritairement en catégorie C, dont les traitements sont à peine supérieurs au smic, rappelle le président de la MFP.

Pour nourrir son argumentaire, l'union s'appuie sur les résultats de la première enquête menée dans le cadre de son nouvel Observatoire des fragilités sociales. Réalisé en ligne par Harris Interactive auprès d'un échantillon de 1507 fonctionnaires, ce sondage révèle que si les sondés expriment une « certaine satisfaction » à l'égard de leur activité professionnelle, 82 % estiment ne pas être assez accompagnés par la médecine du travail (50 %). 84 % admettent éprouver de la fatigue et 75 % être victimes du stress. Pour **Serge Brichet**, ces résultats confortent la préconisation du rapport **Lecocq** de conduire une réflexion pour l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail de la Fonction publique. Il espère aussi que l'observatoire contribuera à faire émerger une approche globale de la situation des agents valable dans toute la sphère publique. Cette initiative conforte enfin « la légitimité de la MFP à intervenir dans ce champ, dans la mesure où les mutuelles supportent les conséquences de ces fragilités », explique **Serge Brichet**. 66 % des sondés considèrent que « les mutuelles sont les mieux placées pour s'occuper de ces questions-là ».



📖 35 % des agents estiment que leur travail a une influence négative sur leur santé. 57 % pensent que ces enjeux sont mal pris en compte par leur employeur (Observatoire de la fragilité sociale dans la [#fonctionpublique](#) – [@harrisint_fr](#) / [@MFPmutualite](#)) [harris-interactive.fr/wp-content/upl ...](#)

04:50 - 26 oct. 2018

2 Retweets 1 J'aime



↻ 2

♥ 1

Dans La Lettre de l'Assurance du... 29 octobre 2018

Dans La Lettre de l'Assurance de cette semaine, l'assurance construction ne fait pas le pont, la branche assurance au régime, cours de prononciation par les agents Axa, la MFP n'y croit plus...

A la une de ce numéro 1404 de La Lettre de l'Assurance, datée du lundi 29 octobre 2018 et déjà disponible ici, retour sur les révélations de News Assurances Pro sur l'avenir de SFS / CBL et consorts. Avec des tranches de portefeuille qui se baladent dans la nature. Pour le bien des clients ? Pas sûr...

En page 2, Serge Brichet, président de la MFP, déprime sur la réforme de la fonction publique, mais garde espoir quant à des arrivées au sein de l'union.

En page 3, cours d'allemand avec les agents Axa, la branche assurance passe au régime tandis que l'ACPR voit partir sa secrétaire générale adjointe.

Enfin, en page 4, des petites phrases diverses et un édito hommage.

Bonne lecture !

L'accès à La lettre de l'Assurance est réservé aux abonnés.

Fonction publique : Serge Brichet présente l'observatoire des fragilités sociales

VIDÉOS : Serge Brichet, président de Mutualité Fonction Publique, détaille les résultats d'une enquête sur les fragilités des fonctionnaires et dresse un premier bilan sur le référencement dans la fonction publique d'Etat.

L'accès est réservé aux abonnés :

<https://www.newsassurancespro.com/fonction-publique-serge-brichet-presente-lobservatoire-fragilites-sociales/0169568091>

News Assurances Pro a parallèlement mis en accès libre sur YouTube les deux vidéos :

Lancement de l'Observatoire des fragilités :

<https://www.youtube.com/watch?v=7doSOyY4IW0>

Bilan du référencement :

<https://www.youtube.com/watch?v=u6oAWWCiYlw>



La MFP lance un Observatoire des fragilités sociales

La MFP (Mutualité Fonction Publique) a lancé hier son Observatoire des fragilités sociales dans les fonctions publiques, lors d'une conférence débat.

Les premiers résultats d'une étude MFP/Harris Interactive menée auprès d'agents territoriaux, hospitaliers, et de l'Etat ont été dévoilés.

"Plus d'un agent sur deux estime que son travail aura un impact de plus en plus accru sur sa santé et 91% demandent à ce que le burn-out soit reconnu comme une maladie professionnelle", pointe Serge Brichet, président de la MFP.

Si 82% des personnes interrogées sont satisfaites de leur activité professionnelle, la moitié se sentent trop peu accompagnées par la médecine du travail. La majorité est régulièrement confrontée à des situations pénibles avec une fatigue (84%) et un stress (75%), plus particulièrement dans la fonction publique hospitalière. La plupart des agents sont couverts par une complémentaire santé, dont 47% par une mutuelle de fonctionnaires. Seuls 27% indiquent que leur employeur participe au financement de leur complémentaire santé. Les mutuelles de fonctionnaires bénéficient d'une image positive (68%) et d'une confiance élevée (69%) "pour agir dans le bon sens en matière de protection sociale".

La MFP lance également une nouvelle campagne de communication, "Indispensables mais fragiles !", appuyée sur les témoignages d'agents. "Cette campagne s'inscrit dans la continuité de nos campagnes précédentes" souligne Serge Brichet avant d'ajouter qu'elle a été mise en place "en lien avec les fédérations syndicales de fonctionnaires". A travers cette action de sensibilisation, la fédération souhaite conforter son "rôle de lanceur d'alerte".

Autre sujet d'actualité, la réflexion annoncée l'hiver dernier par le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt sur la protection sociale complémentaire des fonctionnaires, avec de fortes interrogations sur le calendrier. La MFP estime de 1,5 à 2 Mds €, le coût d'une prise en charge à 50% par l'Etat de la protection sociale complémentaire des agents publics.

Par ailleurs, la seconde vague de référencement touche à sa fin. Le résultat pour les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires devrait être connu vers la fin du mois prochain. L'Intérieur restera le seul à ne pas être concerné.

Les agents publics régulièrement confrontés à des "situations pénibles" (étude)

Les agents publics ne sont pas épargnés par les "situations pénibles", en particulier les personnels soignants et les policiers qui sont régulièrement exposés à des agressions verbales et physiques, selon une étude Harris Interactive publiée mardi.

Un agent de la fonction publique hospitalière sur trois (33%) est régulièrement confronté à des "incivilités" comme des "insultes" ou des "agressions verbales", d'après cette enquête portant sur 1.507 fonctionnaires et commandée par la Mutualité de la fonction publique (MFP), une fédération de mutuelles de fonctionnaires.

Ils sont même 16% à subir des "agressions physiques" périodiquement. Des conditions de travail auxquelles sont encore plus confrontés, parmi eux, les personnels soignants (21%).

Dans la fonction publique d'État, ces situations se répètent davantage chez les agents qui exercent un métier de la "sécurité", comprendre par exemple les policiers.

Plus de la moitié d'entre eux (54%) endurent régulièrement des incivilités et près d'un sur trois (32%) des agressions physiques selon l'étude.

Sans surprise, les personnels soignants et les agents de la sécurité sont aussi les plus nombreux à signaler des "rythmes de travail contraints" réguliers (respectivement 60% et 43%) et à travailler la nuit ou le week-end (75% et 66%).

Les soignants y apparaissent particulièrement usés par leur activité professionnelle, 57% se sentent la plupart du temps "fatigués" dans leur "travail au quotidien", 40% s'estiment fréquemment "stressés" et 56% ressentent "souvent" des "douleurs physiques" liées à leur posture ou leur position de travail.

La MFP veut endosser un "rôle de lanceur d'alerte" sur les questions de santé et d'organisation du travail, a assuré son président, Serge Brichet, lors d'une conférence de presse.

Globalement, les agents publics sont 57% à juger que les "enjeux de santé et de bien-être au travail" sont mal pris en compte, a-t-il souligné. En particulier encore les soignants (72%) et les agents des métiers de la sécurité (70%) mais aussi les fonctionnaires exerçant dans les secteurs de l'éducation ou la formation (67%).

À l'inverse, une proportion très significative d'agents de "l'administration générale" (66%) trouve ces enjeux "bien pris en compte".

La MFP a décidé de reconduire cette étude "tous les ans ou tous les 18 mois" pour "observer l'évolution" de ces indicateurs, a annoncé Serge Brichet.

L'enquête, réalisée en ligne du 8 au 25 juin, se base sur un échantillon de 1.507 personnes représentatif des agents de la fonction publique âgées de 18 à 65 ans.

Cette dépêche de l'AFP a été reprise par Sud Ouest, weka.fr, La voix du Nord.

La MFP lance l'Observatoire de la fragilité sociale dans la Fonction publique

À l'occasion d'une conférence-débat organisée ce 23 octobre, la Mutualité Fonction Publique (MFP) a lancé son « Observatoire des fragilités sociales dans les Fonctions publiques ».

Ainsi que le dit en substance le président de la MFP, Serge Brichet, cette création prend place dans une politique menée depuis plusieurs années par cette fédération pour défendre les droits sociaux complémentaires des agents de l'État et des personnels territoriaux et hospitaliers [1].

Première pierre de cet observatoire : les résultats d'une étude MFP/Harris Interactive, menée auprès de cette population sur les enjeux de santé, de prévention et de protection sociale au travail [2].

« Faire tomber les idées reçues sur les agents publics »

Pour Serge Brichet, la MFP veut, en premier lieu de « faire tomber les idées reçues sur les agents publics ». « Les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés » explique-t-il, en rappelant que, par exemple, leurs cotisations à une complémentaire santé (facultative dans la Fonction publique) ne sont absolument pas prises en charge au même niveau que dans le privé depuis la mise en place de l'ANI : entre 1, 60 € et 120 €, versés à l'organisme assureur, par an et par agent, contre 50 % de la cotisation. Il est vrai que, selon lui, l'alignement sur le privé dans ce domaine coûterait entre 1,5 et 2 milliards d'euros à l'État tous les ans.

Il rappelle, surtout, que les fonctionnaires peuvent être « fragiles » au même titre que les autres salariés, mais que ce « constat est d'autant plus impactant qu'ils sont indispensables au service de l'intérêt général ».

Au global, selon l'étude, la situation des fonctionnaires au quotidien est marquée par trois types majeurs de fragilités : les conditions de travail particulières vécues par certains d'entre eux (posture de travail, rythmes professionnels spécifiques...), les conséquences de l'activité professionnelle sur l'état psychologique des personnes, le sentiment, pour une majorité d'entre eux, que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont mal pris en compte par leur employeur.

Sur ce point, Serge Brichet, cite Charlotte Lecocq, député LREM, auteur du rapport (concernant le secteur privé) Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée. Elle recommande, en effet, de « conduire une réflexion pour l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail dans la Fonction publique ».

La MFP, lanceur d'alerte

Cette volonté de la MFP de se positionner comme un « outil d'influence, un lanceur d'alerte » au service des fonctionnaires est d'autant plus légitime, pour Serge Brichet, que, dans son domaine, la santé et la protection sociale, elle travaille de concert avec les huit fédérations syndicales représentatives de la Fonction publique (CGT, FO, Solidaires, CFDT, CFTC, FSU, UNSA, FA-FP).

En outre, l'enquête montre qu'à la question de savoir en quel organisme l'ensemble des fonctionnaires font le plus confiance « pour agir dans le bon sens en matière de protection sociale », les mutuelles de fonctionnaires [3] arrivent en tête avec 69 % de « font confiance », devançant la Sécurité sociale et les associations (66 %) puis les mutuelles généralistes (65 %). Viennent ensuite l'employeur (56 %), les partenaires sociaux (51 %), les compagnies d'assurances (41 %), l'État (39 %).

Autre élément de légitimité, « les mutuelles de fonctionnaires disposent d'une image majoritairement positive (68 %), axée sur le professionnalisme (76 %) ».

Il est vrai que les mutuelles « généralistes » obtiennent un score plus élevé puisqu'elles ont, pour 72 % des personnes interrogées, une bonne image. Quant aux compagnies d'assurances, leur image, légèrement moins positive, n'est pas négative pour autant (positive pour 52 %).

Pour mettre en perspective ces chiffres, « la quasi-totalité (94 %) des agents interrogés affirme disposer d'une complémentaire santé, principalement une mutuelle de fonctionnaires (47 %) ou une mutuelle généraliste (30 %). »

Le travail, ce n'est pas toujours la santé

De façon générale, les agents de la Fonction publique expriment une certaine satisfaction (82 %) à l'égard de leur activité professionnelle, sans pour autant que celle-ci soit unanime : seuls 21 % se déclarent très satisfaits. On remarque des différences sensibles selon les agents : ceux travaillant dans la fonction publique hospitalière ont un regard moins positif (seulement 76 % de satisfaits), de même que les agents de catégorie C (78 %).

Certaines fragilités apparaissent lorsqu'est questionné le lien entre santé et travail : les personnes interrogées évoquent spontanément le stress et la fatigue, 35 % ont le sentiment que leur travail dégrade leur santé aujourd'hui, 51 % s'attendent à un impact accru à l'avenir.

Dans leur quotidien, ils se sentent trop peu accompagnés par la médecine du travail (50 % pas satisfaits), régulièrement confrontés à des situations pénibles, avec pour conséquences une fatigue (84 %) et un stress (75 %) directement liés au travail, ce sentiment étant particulièrement marqué chez les agents de la fonction publique hospitalière.

[1] Pour "nourrir le débat public » l'observatoire devrait produire, outre des événements, des études statistiques, des ouvrages d'expertise, etc.

[2] Enquête réalisée en ligne du 8 au 25 juin 2018. Échantillon de 1 507 personnes, représentatif des agents de la fonction publique âgés de 18 à 65 ans. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, versant de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière), catégorie (A, B, C) et région de l'interviewé.

[3] Il s'agit de toutes les mutuelles de fonctionnaires, adhérentes ou non de la MFP.

Alerte sur les “fragilités sociales” de la fonction publique

Selon une enquête réalisée pour le compte de la Mutualité fonction publique, la majorité des agents publics ont le sentiment que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont mal pris en compte par leur employeur. La fédération veut endosser un rôle de “lanceur d’alerte” sur ces questions.

Des agents “indispensables mais fragilisés par leur environnement de travail”. C’est l’enseignement d’une enquête réalisée par Harris Interactive pour le compte de la Mutualité fonction publique (MFP), dont les résultats ont été dévoilés mardi 23 octobre. Menée en juin dernier auprès de 1 507 agents publics, cette étude s’inscrit dans le cadre du tout nouveau “Observatoire des fragilités sociales dans la fonction publique”, mis en place par la fédération et vise à “mieux comprendre leur perception de la santé au travail, de leur protection sociale et de l’engagement des employeurs publics en ce sens”.

Bilan : la situation des fonctionnaires est marquée, selon l’étude de la MFP, par 3 “types majeurs de fragilités”, à savoir les conditions de travail particulières vécues par certains d’entre eux, les conséquences de l’activité professionnelle sur l’état psychologique des personnes et le sentiment, “pour une majorité d’entre eux” que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont “mal pris en compte” par leur employeur.

Enjeux insuffisamment pris en compte par les employeurs

Dans le détail [cliquez ici pour consulter l’étude : [https://fichiers.acteurspublics.com/redac/pdf/23_10_2018_15_47_32Do00ier-de-pre00e-MFP-23-10-2018_\(1\).pdf](https://fichiers.acteurspublics.com/redac/pdf/23_10_2018_15_47_32Do00ier-de-pre00e-MFP-23-10-2018_(1).pdf)], 35 % des agents publics interrogés expriment notamment le sentiment que leur travail a une influence “négative” sur leur santé. Par ailleurs, la majorité des répondants (51 %) anticipent qu’à l’avenir, leur travail aura une influence de plus en plus importante sur leur santé.

Concernant leurs environnements de travail, si les agents se déclarent largement satisfaits de l’espace disponible à leur poste de travail (79 %) ou de la luminosité (77 %), ils expriment un jugement “nettement plus mesuré” sur le niveau confort global à leur poste (65 %) ou encore sur la fréquence de visites à la médecine du travail (elle n’est jugée satisfaisante qu’aux yeux d’une personne sur deux). Par ailleurs, 84 % des agents déclarent se sentir régulièrement fatigués au travail, 75 % estiment y être stressés et 67 % citent des douleurs physiques liées à leur posture.

Sans surprise, les agents publics imputent la responsabilité de ces insuffisances aux employeurs. Ainsi, 57 % des personnes interrogées considèrent que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont aujourd’hui “mal pris en compte par leur employeur”, contre “seulement” 43 % estimant “que leur employeur s’est suffisamment emparé de ces enjeux”, précise l’étude d’Harris Interactive.

“Lanceur d’alerte”

“Ce qui nous préoccupe, ce sont les conséquences de ces fragilités sur la santé et la sécurité au travail”, explique Serge Brichet, président de la MFP. La fédération, ajoute-t-il, veut endosser un “rôle de lanceur d’alerte” sur ces questions, “donner de la voix dans le débat public” et (sans surprise) remettre sur la table le dossier de la participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents. Une participation “indigente à l’heure actuelle”, selon ses propres termes.

Une revendication que la fédération ne manquera pas de porter dans le cadre de la concertation à venir sur la couverture complémentaire des agents publics. Chargée de réaliser un état des lieux des dispositifs existants en la matière, une mission interinspections devrait faire connaître ses conclusions au premier trimestre 2019. Des discussions entre les représentants du personnel et des employeurs devraient ensuite s’engager, avait expliqué le secrétaire d’État Olivier Dussopt, lors de la réunion de suivi du rendez-vous salarial, le 17 octobre.

La présentation du rapport et l’ouverture des négociations étaient initialement prévues pour le printemps. “Malheureusement, nous n’avons toujours pas vu l’ombre du nez d’un inspecteur”, souligne Serge Brichet.

57% des agents estiment que leur employeur ne s'occupe pas de leur santé

Bruit, manque d'espaces de repos, station debout, travail de nuit... la Mutualité fonction publique a sondé les agents de la fonction publique sur l'incidence de leurs conditions de travail sur leur santé. La MFP veut se servir de cette étude pour faire avancer le débat sur la protection sociale complémentaire des agents.

La Mutualité fonction publique a rendu public, le 23 octobre, les résultats d'un sondage sur la santé au travail des agents de la fonction publique. Il ressort de cette étude réalisée par Harris interactive qu'un tiers (35%) des agents estiment que leur travail a un impact négatif sur leur santé. Les agents soulignent notamment l'insuffisance des espaces de repos (57%) et des visites à la médecine du travail (50%).

Les personnels d'éducation et d'animation de la fonction publique territoriale insistent quant à eux sur le bruit dans leur environnement de travail (63%), l'inconfort de leur poste (51%) et la piètre qualité de leur mobilier (47%).

Station debout

Toutes fonctions publiques confondues, les conditions de travail qui pèsent le plus sur les agents sont les longues stations debout (43%), les rythmes de travail contraignants (29%) et le travail de nuit ou le week-end (28%). Ceci est particulièrement vrai pour les agents de l'hospitalière mais les animateurs de la territoriale sont également nombreux (62%) à souligner qu'ils restent longtemps debout.

En conséquence, les fonctionnaires déclarent qu'il leur arrive de se sentir fatigués (84%), stressés (75%) et de ressentir des douleurs physiques (67%). Si les hospitaliers sont de nouveau les plus concernés, près de la moitié (49%) des animateurs de la territoriale déclarent se sentir fatigués.

Face à ces maux, la réponse des employeurs n'est pas satisfaisante puisque plus de la moitié des agents (57%) déclarent que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont mal pris en compte (50% dans la territoriale). L'immense majorité (91%) est d'ailleurs favorable à la reconnaissance de l'épuisement (burn out) comme maladie professionnelle.

Le gouvernement interpellé

Ce sondage de la MFP, appelé à être renouvelé régulièrement, va maintenant servir de support pour une campagne de communication de l'union de mutuelles en direction des agents. Cette campagne va également « nous permettre de donner de la voix dans le débat public », déclare Serge Brichet, président de la MFP. Il rappelle que le rapport Lecocq de juillet 2018 sur la santé au travail, qui pourtant ne devait traiter que du secteur privé, enjoint le gouvernement à se pencher également sur la situation de la fonction publique.

Avant d'être rendue publique, l'enquête de la MFP a été présentée aux organisations syndicales de la fonction publique. « Nous les accompagnerons sur ce dossier sans empiéter sur leur champ », souligne Serge Brichet. Il se réjouit de pouvoir désormais aborder avec les syndicats des sujets tels que l'obligation de participation des employeurs à la protection sociale complémentaire, l'obligation d'adhésion, l'obligation de couverture. Il regrette en revanche de n'avoir encore rencontré « aucun inspecteur » de la mission lancée au début de l'année par le gouvernement sur la protection sociale des fonctionnaires.

Un alignement du public sur le privé coûterait entre 1,5 et 2 milliards d'euros par an

Les employeurs du secteur privé ont, depuis 2016, l'obligation de proposer une mutuelle à leurs salariés et d'y contribuer pour la moitié de la cotisation. Ce n'est pas le cas dans la fonction publique. On en serait même loin, selon Serge Brichet, président de la Mutualité fonction publique. « Je vois mal l'Etat financer les 1,5 à 2 milliards d'euros annuels nécessaires pour prendre en charge 50% des cotisations de protection sociale complémentaire des agents », explique-t-il. La dépense serait en effet d'autant plus élevée que la prise en charge est actuellement très faible : 1,6 euros par an à l'Education nationale, par exemple, soit un taux de prise en charge de 0,21%, sachant qu'une mutuelle coûte en moyenne 700 euros ou 800 euros par an.

CHIFFRES CLES

- 1,5 à 2 milliards d'euros annuels nécessaires pour prendre en charge 50% des cotisations de protection sociale complémentaire des agents.
- Coût d'une mutuelle: 700 euros ou 800 euros par an.

La MFP lance un observatoire des fragilités sociales de la fonction publique et cible la question de la santé au travail

La Mutualité fonction publique, à l'occasion du lancement ce 23 octobre 2018 d'un nouvel observatoire consacré à l'étude des "fragilités sociales" dans la fonction publique, a présenté une enquête sur les attentes des fonctionnaires en matière de santé au travail. Selon cette enquête, six agents publics sur dix considèrent que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont aujourd'hui mal pris en compte par leur employeur. Ces résultats seront discutés ce soir lors d'un débat en présence de la députée LREM Charlotte Lecocq, coauteure du récent rapport sur la santé au travail.

"De manière globale, on peut dire que les politiques de prévention ont été peu actives dans la Fonction publique et les TPE du secteur privé où l'on retrouve des niveaux comparables", indique la MFP dans une analyse accompagnant la présentation de la première étude de l'observatoire des fragilités sociales dans la fonction publique, ce mardi 23 octobre 2018.

La MFP ajoute que "côté État, 39 % des établissements n'ont réalisé aucune mesure de prévention au cours des 12 derniers mois. Cela grimpe jusqu'à 50 % pour les employeurs territoriaux".

UNE ATTENTE FORTE DES AGENTS

L'enquête réalisée par Harris Interactive (1) démontre pourtant, selon la MFP, l'existence d'une "attente forte" des agents en matière de santé au travail. Seul un agent sur deux (tous versants confondus) juge par exemple satisfaisante la fréquence des visites auprès de la médecine du travail. Six agents publics sur dix considèrent que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont aujourd'hui mal pris en compte par leur employeur.

La MFP remarque à ce sujet qu'"à nouveau, la critique est particulièrement vive de la part des agents hospitaliers et des agents publics de catégorie A". Globalement, près d'un tiers des agents publics estime que leur travail a une influence négative sur leur santé.



L'étude de la MFP dresse également une analyse plus détaillée de certaines professions, notamment celle des infirmiers, où 58 % des agents déclarent régulièrement être amenés à déplacer des charges lourdes dans le cadre de leur travail.

CONDUIRE UNE REFLEXION SPECIFIQUE

Dans ce contexte de fortes attentes vis-à-vis de la santé et du bien-être au travail, la MFP considère que "la réflexion sur la santé au travail n'a pas fait l'objet de la même attention que pour le secteur privé et dans le cadre de l'agenda social 2018, les discussions avec les partenaires sociaux ne cessent d'être reportées sur le chantier de la couverture sociale complémentaire des personnels de l'état, hospitaliers et territoriaux".

De fait, alors que le gouvernement prévoyait encore en juin d'ouvrir le chantier de la protection sociale complémentaire – comme le réclament les organisations syndicales depuis un certain temps et a fortiori depuis l'instauration d'un jour de carence au 1er janvier dernier –, cela ne sera finalement pas fait avant le premier trimestre 2019. La mission dont ont été mandatées l'IGA, l'IGF et l'Igas, qui devait s'achever en avril dernier, s'avère en effet plus complexe que prévu.

La mutualité présentera à nouveau ces résultats ce soir, à l'occasion d'un débat organisé en présence de la députée LREM Charlotte Lecocq, coauteure d'un récent rapport sur la santé au travail. Rappelons que si les fonctionnaires n'entrent pas dans le périmètre du rapport ni dans le scénario qu'il élabore (refondre la gouvernance du système de prévention dans le domaine de la santé au travail), les rapporteurs, dans leur recommandation n° 16, proposent de "conduire une réflexion pour l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail dans la fonction publique". Certaines des recommandations pourraient, selon eux, prendre part à la réflexion conduite sur la réforme de la fonction publique nationale, territoriale et hospitalière.

(1) Sondage en ligne réalisé auprès de 1500 agents issus des trois fonctions publiques.